

## Réunion de la CNS Moto les 14 et 15 mars 2015 à Bron

Présents : L. BALIGAND, C. CAHON, C. COMAS, JL HAULE, C. LUQUET, J. ROIG, JC SABLE

Assiste : M. COEUGNIET (Comité Directeur)

Excusés : F. CEBRON, L. NADAUD (Échelon National)

---

### FORMATION

#### Organigramme de la formation des officiels

- relecture de l'organigramme mis à jour après la dernière réunion de la CNS
- ajout du recyclage pour les formateurs territoriaux
- adoption de cette nouvelle version

#### PNF Moto

- relecture rapide avec quelques propositions de modifications
- harmonisation des formations : la CNS opte pour transformer le niveau 2 de la formation des Animateurs en formation des Formateurs étant donné le peu d'usage de ce niveau 2 d'Animateurs et pour rendre cohérent le plan de formation entre Officiels et Animateurs
- C. LUQUET, responsable formation se charge d'effectuer les modifications et de les présenter lors d'une prochaine réunion

#### Diaporama Mr Sécurité/Organisateur technique

- la CNS intègre un module de formation de 2H pour les Mr Sécurité/Organisateur technique, module qui vient s'ajouter au tronc commun de 2 H pour les commissaires
- présentation d'un diaporama, qui sera un 1<sup>er</sup> outil commun de formation, remarques et modifications : séparer la partie tronc commun commissaire de la partie spécifique

C. LUQUET se charge d'une mise à jour à repropose à tous les membres pour remarques éventuelles et synthèse avant validation par la CNS

---

### STF DE MOTO CROSS 2015

Étant donné le manque de moyens matériels et humains, la CNS confie à l'organisateur et aux responsables des régions la responsabilité du défilé.

Cette disposition sera ajoutée au règlement ainsi qu'un additif sur le comportement des participants et les sanctions encourues.

#### Officiels de la CNS présents

Christophe, Christian, Jean-Louis, Lionel, Claude, José

L. BALIGAND, C. CAHON, C. COMAS, JL HAULE, C. LUQUET, J. ROIG

Membre du CD : Michèle ROIG

---

### PARTENARIATS

De nouveaux partenariats vont concerner les activités moto et notamment le STF de Moto Cross.

#### 24MX

La société 24MX fabrique et commercialise de l'équipement et de la pièce détachée pour l'enduro et le moto cross. Le partenariat consiste à remettre aux clubs une dotation en équipement et gadgetterie.

Les clubs peuvent demander la dotation sur un formulaire disponible sur le site national et sur le site de la CNS Moto.

La marque sera ajoutée au titre du STF et les modalités du partenariat seront présentes dans le cahier des charges spécifique. Répondre à la demande du comité organisateur à ce sujet.